



FORMATION  
UNIVERSITAIRE  
LICENCE **STAPS**



## LICENCE L1 ET L2 (sous réserve d'accréditation)

### Admission

Les candidats doivent s'inscrire en ligne (Parcoursup) afin d'intégrer une première année de Licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). Les critères d'admission reposent sur les résultats académiques des candidats et sur leur implication dans le domaine sportif (licence fédérale) et social (bénévolat, BAFA, pompier volontaire, ...). Le passage en L2 est conditionné par l'obtention d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 en L1.

### Objectifs

L'objectif général des deux premières années de Licence STAPS de l'Université Reims Champagne Ardenne (URCA) est de proposer une formation pluridisciplinaire qui porte à la fois sur une culture générale pratique et technique en Activités Physiques Sportives et/ou Artistiques (APSA) et sur une culture théorique et appliquée en sciences du sport. La deuxième année de Licence propose un renforcement des contenus abordés en première année, un stage obligatoire dans le secteur de l'animation sportive et une spécialisation progressive dès le semestre 3 dans une des 3 mentions STAPS proposées dans notre UFR : **éducation et motricité, ergonomie du sport et performance motrice et management du sport.**

### Organisation

La L1 est commune à l'ensemble des étudiants. Lors de leur inscription en 2<sup>ème</sup> année, les étudiants devront faire un choix de spécialisation. Les étudiants capitalisent 30 crédits européens par semestre.

### Programme des études : (semestres 1 à 4)

#### En L1 :

- Sciences et technologies des APSA : cet enseignement permet aux étudiants de se former (par la pratique et la théorie) aux APSA des domaines suivants : APSA de performance et d'entretien physique et/ou APSA d'adaptation à un milieu naturel et/ou APSA artistiques et acrobatiques et/ou APSA d'opposition individuelle et collective
- Sciences de la vie appliquées aux APSA : biomécanique, anatomie, physiologie
- Sciences humaines et sociales appliquées aux APSA : psychologie, sociologie, histoire, économie et droit
- Professionnalisation : découverte des cultures et milieux sportifs et professionnels
- Outils et langages : numérique, anglais et méthodologie du travail universitaire

#### En L2 :

- Sciences et technologies des APSA
- Sciences de la vie et sciences humaines et sociales appliquées aux APSA
- Spécialisation : enseignements en sciences spécifiques à la filière choisie
- Stage d'animation
- Outils et langages : numérique, anglais et transition écologique et sociétale

### Obtention de la L1 et de la L2

Dès lors que l'étudiant obtient une moyenne annuelle supérieure ou égale à 10/20, il valide son année. Les 60 crédits sont alors accordés à l'étudiant et sont capitalisables pour l'année.

Responsable L1 : Carine BRET - [carine.bret@univ-reims.fr](mailto:carine.bret@univ-reims.fr)

Responsable L2 : Frédéric PUEL - [frederic.puel@univ-reims.fr](mailto:frederic.puel@univ-reims.fr)

## LICENCE 3

### Parcours Education et Motricité

#### Admission

Tout étudiant issu de Licence 2 STAPS peut intégrer cette formation.

Toutefois, elle est ouverte en priorité aux étudiants ayant déjà été initiés au champ professionnel Education et Motricité.

Cette formation est aussi accessible à des étudiants ayant fait valoir une éventuelle VAE.

#### Objectifs

- Confirmer son projet professionnel orienté vers la formation ou l'enseignement des APS ou de l'EPS.
- Acquérir des connaissances et se construire des compétences propres au champ professionnel de la formation et de l'enseignement en général, notamment des APS ou de l'EPS.
- Se préparer à l'accès en Master notamment au Master MEEF au sein de l'ESPE afin de préparer les concours de l'Education Nationale (CAPES, CAPEPS).

#### Stage

Les étudiants vivent un stage de pré professionnalisation de 70h forfaitaires, en binôme, qui pourra s'effectuer dans le cadre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du monde associatif ou fédéral, au 2<sup>e</sup> semestre.

Les étudiants signent une convention avec le directeur d'un établissement d'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré. Ils y sont encadrés par un enseignant d'EPS.

Le stage est qualifié « d'observation et de pratique accompagnée », ainsi les étudiants sont amenés à intervenir directement avec une classe, sous la responsabilité de l'enseignant responsable.

Ce stage est de type « filé » avec chaque semaine, alternativement, 1 séquence en établissement et 1 séquence de régulation à l'UFR STAPS.

#### Débouchés

Tout étudiant de Licence 3 Education et Motricité peut se diriger vers un Master en lien avec la formation, l'encadrement ou l'enseignement, notamment le Master MEEF au sein de l'INSPE.

Professeur d'EPS ou animateur voir responsable dans le monde de la motricité de l'activité physique.

Responsables : Frank ROSENTHAL - [frank.rosenthal@univ-reims.fr](mailto:frank.rosenthal@univ-reims.fr)

Jérémie BRIDE - [jeremie.bride@univ-reims.fr](mailto:jeremie.bride@univ-reims.fr)



### LICENCE 3

#### Parcours Ergonomie du Sport et Performance Motrice

##### Admission

Tout étudiant issu de Licence 2 STAPS peut intégrer cette formation.

##### Objectifs

La licence « Ergonomie du Sport et Performance Motrice » (ESPM) permet de former des professionnels capables de développer des compétences spécifiques à l'action et au mouvement, visant l'amélioration de la performance motrice en relation avec la sécurité, le confort, la fiabilité et l'efficacité des opérateurs. Cette licence permet aux futurs diplômés de participer à la conduite de projets de conception de produits, d'organisation et d'aménagement des espaces sportifs et d'intervenir sur l'amélioration des gestes et des postures des opérateurs.

##### Stage

Dans son cursus, l'étudiant effectuera un stage de 120 heures minimum à travers lequel il découvrira un milieu dans lequel il peut être appelé à oeuvrer en qualité de technicien. Ces stages visent à initier l'étudiant à l'analyse d'une situation, d'une tâche et/ou des besoins d'un public spécifique, sous le contrôle d'un maître de stage.

##### Débouchés

Les professionnels sont opérationnels dans les secteurs concernés par l'activité physique et/ou le mouvement, dans :

- les filières du sport,
- l'industrie des produits sportifs,
- les entreprises en lien avec la prévention des risques professionnels et l'ergonomie des tâches,
- ...

Ils peuvent prétendre aux métiers suivants :

- Agent de conception
- Consultant à la conception
- Agent de protocole et de mesure de la tâche
- Technicien spécialiste en ergonomie et amélioration de la posture

La licence permet la poursuite en Master STAPS : Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique

Responsable : Ahlem ARFAOUI - ahlem.arfaoui@univ-reims.fr

### LICENCE 3

#### Parcours Management du Sport et des loisirs

##### Admission

Tout étudiant issu de Licence 2 STAPS peut intégrer cette formation.

##### Objectifs

- La licence STAPS parcours management du sport a pour objectif de former des étudiants dans les domaines du management sportifs sur la base de trois leviers : le niveau de connaissances scientifiques appliquées au fait sportif : connaissances sociologiques, historiques, économiques, juridiques et psychologiques.
- Les techniques et pratiques nécessaires aux métiers du management sportif : analyse financière, gestion de projet, dynamique des groupes, techniques de communication, méthodologie de projet professionnel.
- Les mises en situations pratiques : stages, projets événementiels.
- Les compétences visées doivent permettre aux étudiants d'envisager une professionnalisation dans tous les métiers du management sportif, notamment à travers une poursuite d'étude en master.

##### Stage

60 heures de stages au minimum dans le but de confronter l'étudiant aux différents environnements professionnels qu'il est susceptible de rencontrer (travail en partenariat avec le monde sportif, associatif, des collectivités territoriales et de l'entreprise). Une aide à la recherche d'un stage et à l'insertion professionnelle est proposée par l'UFR STAPS.

##### Débouchés

Poursuite d'études : Masters

Concours : Concours des collectivités territoriales - Professorat de Sport – Concours fédéraux - Conseiller Principal d'Education – CAPEPS - Professeur des écoles (PE).

Insertion professionnelle : Chargé de mission en loisir sportif - Conseiller en marketing – Responsable des ventes - Activité dans le secteur commercial sportif et loisir - Assistant séminaire - Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse -Professeur d'EPS ou de Sport - Professeur des écoles - Educateur territorial - Conseiller territorial...

Responsable : Marc FALCOZ - marc.falcoz@univ-reims.fr



NOTES :

**INSCRIPTION ADMINISTRATIVE :**

[www.univ-reims.fr](http://www.univ-reims.fr)

Après proclamation des résultats au baccalauréat. La liste des pièces à fournir pour cette inscription figure sur le site.

**SCOLARITÉ - INSCRIPTION - RENSEIGNEMENTS :**

UFR SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Campus Moulin de la Housse

Chemin des Rouliers

Bât25 - BP 1036 - 51100 Reims

Tél : 03 26 91 38 90 - [scolarite.staps@univ-reims.fr](mailto:scolarite.staps@univ-reims.fr)





[www.univ-reims.fr/ufrstaps](http://www.univ-reims.fr/ufrstaps)

© création graphique - direction de la communication URCA / photographies - Adèle S track



UNIVERSITÉ  
DE REIMS  
CHAMPAGNE-ARDENNE